ART. 1ER BB N° CL1457

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º CL1457

présenté par

M. Taché, M. Lucas, M. Ben Cheikh, Mme Sebaihi, Mme Regol, M. Iordanoff, Mme Rousseau, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Sas, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

## **ARTICLE 1ER BB**

Après le mot :
« entrepreneur »
insérer les mots :
« ainsi que « artiste » ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inclure les artistes francophones dans ce projet de rapport qui permettraient d'étudier l'opportunité de permettre à tout ressortissant d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie de venir plus aisément en France.